

Marché public : suivis physico-chimiques Chavanon 2021-2025

REGLEMENT DE CONSULTATION

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES A TRANCHES OPTIONNELLES

LOT UNIQUE / CINQ TRANCHES

Marché n°2021-3101-01

Pouvoir adjudicateur :

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

Contact :

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

J. COLLET et E. LE ROUX

Maison du Parc

7 route d'Aubusson

Téléphone : 05 55 67 97 04/30

Courriel : j.collet@pnr-millevaches.fr , e.le-roux@pnr-millevaches.fr

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Vendredi 22/01/2021 à 17 :30

SOMMAIRE

ARTICLE 1.	POUVOIR ADJUDICATEUR	3
ARTICLE 2.	OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
ARTICLE 3.	CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ	3
ARTICLE 4.	VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES	4
ARTICLE 5.	DOSSIER DE CONSULTATION	4
ARTICLE 6.	PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	4
ARTICLE 7.	DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES	5
ARTICLE 8.	JUGEMENT DES OFFRES	6
ARTICLE 9.	NEGOCIATION.....	6
ARTICLE 10.	INFRUCTUOSITE	6
ARTICLE 11.	INFORMATION DES CANDIDATS	7
ARTICLE 12.	ATTRIBUTION DU MARCHÉ.....	7

ARTICLE 1. POUVOIR ADJUDICATEUR

Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Maison du Parc

7 route d'Aubusson

19 290 MILLEVACHES

www.pnr-millevaches.fr

SIRET : 251 900 130 00013

Contact concernant le présent marché :

Renseignements techniques

J. COLLET et E. LE ROUX Chargées de mission eau et milieux aquatiques

Ligne fixe : 05.55.96.97.04/30

Adresse mail : j.collet@pnr-millevaches.fr

e.le-roux@pnr-millevaches.fr

Renseignements administratifs

Olivier HUET, responsable administratif et financier

Téléphone : 05 55 96 97 14

Mail : marche.public@pnr-millevaches.fr

ARTICLE 2. OBJET DE LA CONSULTATION

Le marché a pour objet la réalisation des suivis physico-chimiques du bassin versant du Chavanon sur 5 ans (2021-2025) dans le cadre du contrat de progrès territorial Chavanon en action.

ARTICLE 3. CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

Nature du marché : Marché de prestations intellectuelles

Procédure : Le présent marché est un marché à procédure adaptée (Article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique).

Type de marché :

Marché à tranches optionnelles

Décomposition en lots :

Le marché comprend un lot unique.

Décomposition en tranches :

Le marché est découpé en une tranche ferme et quatre tranches optionnelles. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'affermir ou de renoncer à la mise en œuvre de chacune

des tranches optionnelles. Aucune indemnité de dédit ou d'attente ne seront versées au prestataire le cas échéant.

Montant du marché

Montant maximum toutes tranches comprises : 34.150,00 € HT

Durée et délai d'exécution : La durée d'exécution de chaque tranche est fixée à 12 mois à partir de sa notification. La durée totale du marché toutes tranches optionnelles comprise est de 60 mois.

Durée de validité des propositions : elle est fixée à 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Forme de l'attributaire : aucune forme juridique n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 4. VARIANTES, PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les variantes ne sont pas autorisées.

ARTICLE 5. DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est composé des pièces suivantes :

- Le présent règlement de consultation,
- Le cahier des charges particulières.
- Le bordereau des prix
- Le DUME accessible en ligne à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/operateur-economique/repondre>

Identifiant : yhknwher

Le marché est régi par le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (arrêté du 16 septembre 2009) consultable sur le site Legifrance.

(<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021158419>).

ARTICLE 6. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Chaque candidat devra présenter un dossier en langue française comprenant :

- Un sous-dossier de candidature avec les pièces suivantes :
 - Lettre de candidature.
 - Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner à un marché public.

- Copie du ou des jugements si l'entreprise est en règlement ou redressement judiciaire.
- Documents et renseignements relatifs aux capacités économiques et financières (chiffre d'affaire concernant le domaine d'activité faisant l'objet du marché sur les 3 dernières années, assurance des risques professionnels, extrait Kbis).
- Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles (liste de travaux ou prestations du même type effectuées dans les 3 dernières années).
- Liste et modalité des éventuelles sous-traitances

Le candidat pourra soit :

- de préférence, compléter en ligne le formulaire DUME pré-rempli : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/#/operateur-economique/repondre> (identifiant à renseigner = yhknwher). Une fois complété, ce formulaire doit être téléchargé en format PDF et à joindre à la réponse. Ce formulaire correctement complété est l'équivalent du sous-dossier de candidature,

- à défaut, utiliser les formulaires DC1, DC2 et, en cas de sous-traitance, le formulaire DC4 téléchargeables sur <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>;

- Un sous-dossier offre contenant les documents suivants :
 - Une note synthétique de contexte attestant la compréhension du cadre de l'étude, des enjeux et objectifs par le candidat
 - Un rapport détaillant la méthodologie qui sera mise en œuvre
 - Les moyens humains et techniques dont dispose l'entreprise et qui seront utilisés dans le cadre de l'étude
 - Des références du candidat, du ou des personnes intervenantes, joindre les CV,
 - Le calendrier prévisionnel de réalisation des prestations,
 - Le bordereau des prix figurant dans les documents de consultation rempli.

Les prix sont réputés inclure : l'ensemble des dépenses résultant de l'exécution des prestations. Ils comprennent également les droits de concession à titre non exclusif des droits de propriété intellectuelle et des droits relatifs aux résultats (article 2 G du Cahier des charges particulières). Aucune autre dépense ne pourra être facturée en supplément.

ARTICLE 7. DATE LIMITE ET CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises par voie électronique à l'adresse suivante :

marche.public@pnr-millevaches.fr

L'objet du mail devra être le suivant : **[Nom de l'entreprise candidate] Offre Marché 2021-3101-01 – Suivi Chavanon 2021-2025**

Les formats de documents acceptés sont les suivants : .pdf, .odt, .ods, .odp, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .ppt, .pptx. Les formats exécutables .exe ou l'utilisation de macro-commandes dans les documents n'est pas accepté.

Une copie papier de sauvegarde sous pli fermé avec mention « Ne pas ouvrir » pourra être envoyée en recommandé avec accusé réception à :

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Responsable administratif

7 Route d'Aubusson

19290 MILLEVACHES

En cas de transmission de plusieurs offres par le même candidat, seule la dernière offre sera prise en compte. Chaque transmission devra donc comprendre l'ensemble des documents (candidature et offre).

La date limite de transmission des offres est fixée au vendredi 22/01/2021 à 17 :30.

ARTICLE 8. JUGEMENT DES OFFRES

Conformément au code de la commande publique, les offres reçues seront jugées sur l'ensemble des tranches.

Les offres reçues seront évaluées selon les critères suivants (note sur 20 points) :

- Prix de l'offre HT sur l'ensemble du marché (5 tranches) = 40 %
- Méthodologie = 30 %
- Moyens mis à disposition = 20 %
- Délais d'exécution et critère environnemental = 10 %

ARTICLE 9. NEGOCIATION

Après examen des offres et l'établissement d'un premier classement, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'ouvrir une phase de négociation avec les 2 candidats les mieux notés. Un classement définitif sera établi à l'issue de cette étape. La négociation pourra porter sur les volets technique ou financier. Les offres inappropriées ou anormalement basses ne seront pas retenues pour la phase de négociation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

ARTICLE 10. INFRUCTUOSITE

En cas d'infructuosité, le pouvoir adjudicateur en informera les candidats éventuels et procédera à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables.

ARTICLE 11. INFORMATION DES CANDIDATS

L'ensemble des candidats seront informés de la suite donnée à leur offre.

ARTICLE 12. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le candidat retenu devra fournir les pièces suivantes dans un délai de 8 jours :

- Certificat social, attestation fiscale et attestation de vigilance délivrés par l'URSSAF et le centre des impôts selon les dispositions de l'Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.
- Un relevé d'identité bancaire
- Un acte d'engagement qui lui sera communiqué pré-rempli et qu'il devra retourner après signature.

Si ces pièces n'ont pas été fournies par le candidat dans un délai de 8 jours après information de l'intention d'attribution du marché public, son offre sera rejetée. Le candidat dont l'offre a été classée immédiatement après sera alors invité à produire les pièces demandées et ainsi de suite.